

Avis de Course

“National Muscadet” du 10 au 15 juillet 2025 à Camaret-sur-mer

GRADE 4 - Organisé par le CNR

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1RÈGLES

L'épreuve est régie par :

1.1- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028)*

1.2- les règlements fédéraux

1.3- les règles de la jauge muscadet

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 12h00 le 1er juillet 2025 au Club Nautique de Roscanvel.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : www.apmuscadet.com

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse www.apmuscadet.com

3.2 Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

4.1- tous les bateaux de la Classe des MUSCADET à jour de leur cotisation auprès de l'Association des Propriétaires de MUSCADET (APM)

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge de la classe Muscadet

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site internet www.apmuscadet.com

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli, et les droits d'inscription acquittés.
- Une liste d'équipage avec numéros de licence (Présentation des licences FFV 2023 annuelles ou temporaires)
- Pour les équipiers mineurs, une autorisation parentale.
- Copie du certificat de jauge 2023 du voilier.

4.5 Les inscriptions seront closes le 10 Juillet 2025 à 17H30

5 DROITS À PAYER

Les droits sont de 160 € par bateau

Ce tarif inclut :

- le stationnement dans le port du 11 au 15 juillet 2025,
- les frais de comité de course.

GRUTAGES

- Nécessitent une inscription préalable pour le 1er juillet au plus tard.
- Tarifs: 35€ par manœuvre soit 70€ pour l'aller/retour.

6PROGRAMME

Confirmation d'inscription :

JEUDI 10 juillet-à partir de 9h00: Mise à l'eau des bateaux (Criée de Camaret Quai Téphany)

-à partir de 16h: Inscriptions sur le sillon (port Vauban)

VENDREDI 11 juillet:Parcours construits en baie de Camaret

- à 11h30: Briefing concurrents
- à 13h00: départ du Port Vauban
- à 14h30: 1er signal d'avertissement courses à suivre
- à 18h45: fin des courses

SAMEDI 12 juillet: Parcours construits en Baie de Camaret

- à 09h00: Briefing concurrents
- à 9h30: départ du Port Vauban
- à 10h00: 1er signal d'avertissement courses à suivre
- à 18h00: fin des courses

DIMANCHE 13 juillet: Parcours Côtier vers Pen-Hir

- à 9h00: Briefing concurrents
- à 9h30: départ du Port Vauban
- à 10h00: 1er signal d'avertissement
- à 18h00: Fin des courses

LUNDI 14 juillet: Parcours construits en baie de Camaret

- à 11h30: Briefing concurrents
- à 13h00: départ du Port Vauban
- à 14h30: 1er signal d'avertissement courses à suivre
- à 18h00: fin des course

MARDI 15 juillet: Grutage des bateaux (Criée de Camaret Quai Tephany)

De 9h à 17h

(*) Les horaires sont indicatifs et seront précisés dans les instructions de course.

(**) Pour le programme à terre, voir le détail sur le site de l'APM www.apmuscadet.com

7 CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

7.2[DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir du 10 juillet

7.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8 LIEU

Le plan du lieu de l'épreuve et l'emplacement des zones de course sont précisés en annexe.

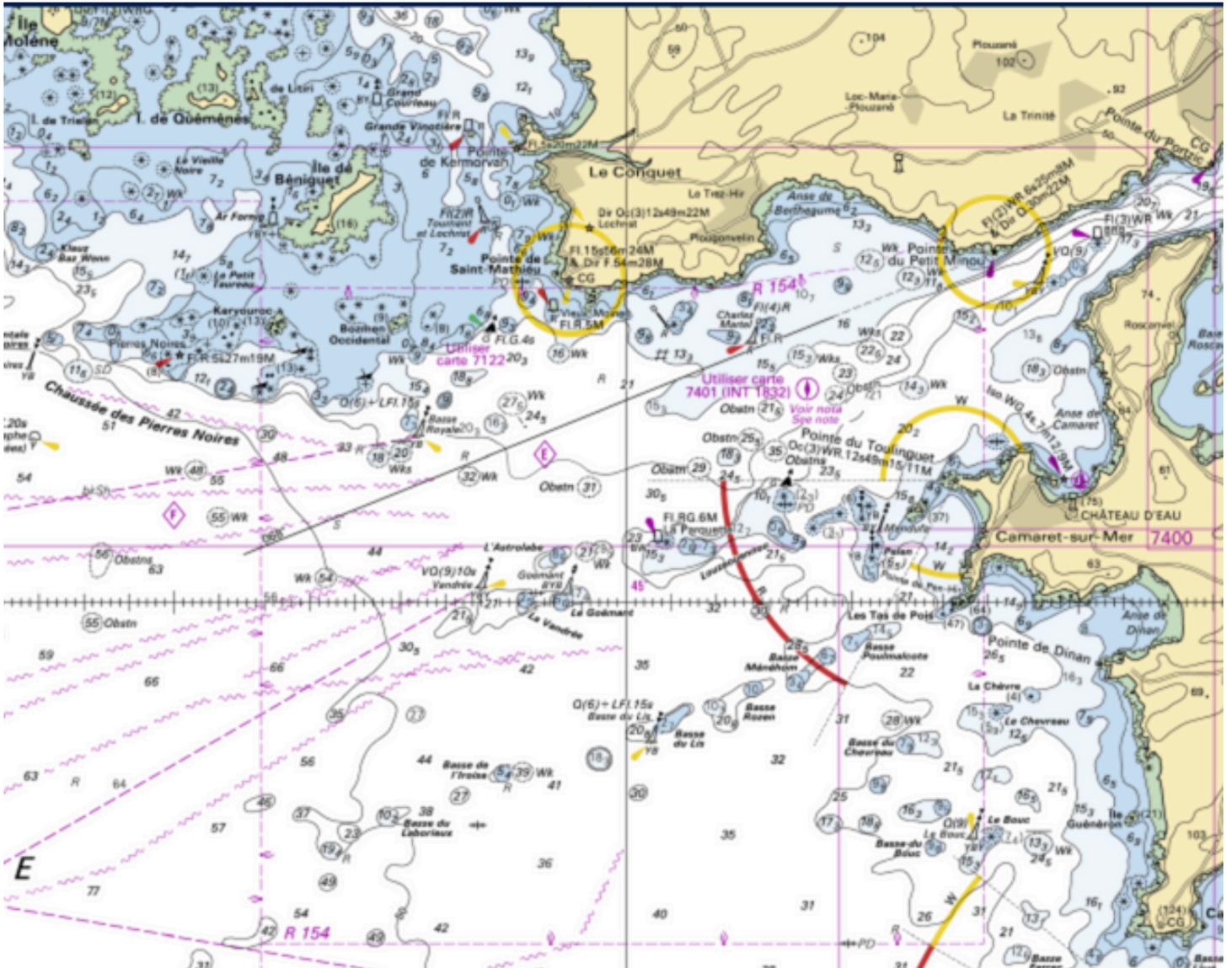
9 LES PARCOURS

Les parcours proposés seront des parcours côtiers ou construits, et seront précisés dans les IC.

10 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

ANNEXE ZONE DE COURSE



ANNEXE PLAN DU SITE

